

CTC G.I.M

Étoile Sportive Gimontoise - Basket Club Lislois - Basket Club Mauvezinois

CHARTRE DE L'ENTRAINEUR / COACH

Préambule :

En acceptant la responsabilité d'une équipe, l'entraîneur prend conscience de l'esprit et des valeurs de son club, et plus largement de la CTC, et souscrit entièrement à cette philosophie et aux obligations de sa mission, résumés dans la présente Charte, que l'on peut définir ainsi :

Ambassadeur de son Club et de la CTC

Educateur

Responsable

L'entraîneur/coach véhicule l'**image et les valeurs** de l'ESG, du BCL, du BCM et plus largement de la CTC.

A cet effet, il veille à avoir un **comportement exemplaire** à domicile comme à l'extérieur, sur et en dehors des terrains, en ayant l'esprit **fair-play**.

L'entraîneur **respecte et applique** les consignes et **objectifs** reçus par la **Direction du Club**.

Il se comporte en **éducateur**, il recherche le **dialogue** avec la direction technique et les membres du bureau et participe à la **vie du club**.

L'entraîneur veille à ce que chaque joueur/joueuse sous sa responsabilité reçoive le **même enseignement**, une **attention égale** et un **soutien adapté** à ses besoins.

Il insuffle à ses joueurs la **confiance** en eux nécessaire, mais sans sombrer dans l'individualisme ou le mépris des adversaires.

Il est attentif aux **périodes de vulnérabilité** du joueur/joueuse (croissance, santé, événements extérieurs, etc.), et **adapte son langage et ses attitudes** à l'âge, à la maturité et à la personnalité du joueur.

L'entraîneur est **courtois, franc et respectueux** envers ses joueurs/joueuses et leurs familles, les autres coachs, les arbitres, les supporters, les dirigeants et bénévoles du club.

L'entraîneur inculque à ses joueurs/joueuses la philosophie du **respect des règles, du fair-play sportif** ; il est attentif à ce que ceux-ci soient respectueux des arbitres et officiels, de leurs adversaires, des autres joueurs, des dirigeants et du matériel.

Il **ne ridiculise pas et n'agresse jamais** ni verbalement ni physiquement un arbitre, un joueur/joueuse ou toute autre personne.

Il **veille au respect, au rangement et à l'entretien** du matériel et des installations

L'entraîneur doit **montrer l'exemple** par sa tenue, sa ponctualité, son assiduité aux entraînements.

Il se doit d'**accompagner** les joueurs/joueuses dont il a la responsabilité dans la participation aux différents **rôles sociaux du club** (arbitrage, table de marque, participation aux événements...)

Il accueille l'équipe visiteuse, avec toute la **courtoisie sportive** qui fait la renommée du club et de la CTC.

Il reste **modeste dans la victoire et digne dans la défaite**.

Il se doit d'être un **exemple sportif** pour tous les joueurs et spectateurs.

Il continue à **se former sur les aspects techniques et de management** sur le terrain avec ses pairs, au sein du club et au niveau fédéral (diplôme, remise à niveau, etc)